

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **12 février 2025**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **24**  
Nombre de pouvoirs : **4**

Le dix-neuf février deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 24 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Était absent 1 membre du Conseil Municipal :**

Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI.

**Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :**

Mme Marilou PADILLA-RATELADE à Mme Nicole BERTHON ; Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Adrien SEIXAS ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20250219-006

**Matière :** 7.5.6 - Finances locales – subventions – demandes de subventions de la collectivité

**Objet :** DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) « 2025 » – RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Considérant que dans le cadre de sa politique d'entretien des bâtiments, et compte tenu de ses contraintes budgétaires, la Commune d'Ussel a choisi d'engager des travaux de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux.

Considérant le coût estimatif d'une telle opération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) « 2025 », selon le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Rénovation énergétique des bâtiments publics	331 100,00	397 320,00	Etat - D.E.T.R.	45 %	148 995,00
			Conseil Départemental de la Corrèze	35 %	115 885,00
			<b>Sous-Total des Aides Publiques</b>	<b>80 %</b>	<b>264 880,00</b>
			<b>Autofinancement</b>	<b>20 %</b>	<b>66 220,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>331 100,00</b>	<b>397 320,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>331 100,00</b>

La Commune prendra à sa charge le coût résiduel de l'opération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 19 février 2025.



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA